

SAINT-LOUIS

1^E ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 9 janvier 2019 à 19 h

CENTRE DE LOISIRS SAINT-LOUIS-DE-FRANCE, 1530, ROUTE DE L'ÉGLISE

PRÉSENCES :

M. Bernard Drouin	Président
M. Pierre Pelletier	Secrétaire
M. Walter Ouellet	Trésorier
M ^{me} Nadia Aubin-Horth	Administratrice
M ^{me} Andrée Blanchet	Administratrice
M ^{me} Carolle Dussault	Administratrice

IL Y A QUORUM

ABSENCES :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy
M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district du Plateau
M ^{me} Émilie Villeneuve	Conseillère municipale, district St-Louis-Sillery

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M ^{me} Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Lorraine Guay	Secrétaire de soutien

Cinq citoyens présents.

1. Ouverture de l'assemblée

M. Drouin, président, souhaite la bienvenue à toutes et à tous à cette première rencontre de l'année 2019 du conseil de quartier de Saint-Louis.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Dans **Suivi des dossiers**, on ajoute « Assemblée générale annuelle » et « Table environnement » ». Dans **Divers**, on ajoute « Cartes d'affaires ».

RÉSOLUTION 19-01-01

SUR PROPOSITION DE M. Walter Ouellet, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Carolle Dussault, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour modifié.

3. Adoption du procès-verbal du 12 décembre 2018

RÉSOLUTION 19-01-02

SUR PROPOSITION DE M. Pierre Pelletier, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Andrée Blanchet, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Louis du 12 décembre 2018.

4. Suivi des dossiers

• Projet Le Phare, suivi

M^{me} Bucica confirme que les projets de règlements RVQ-2604 et RVQ-2689 concernant Le Phare ont été adoptés et que le rapport de consultation a été publié sur le site Internet de la Ville.

M. Ouellet mentionne qu'il préparera un projet de résolution demandant à la Ville une rétroaction concernant la consultation menée sur les projets de règlements RVQ-2604 et RVQ-2689. Il sera demandé les raisons pour lesquelles ceux-ci ont été adoptés malgré l'opposition exprimée durant la consultation.

M^{me} Dussault soumet que le rapport de consultation sur les projets de règlements RVQ-2604 et RVQ-2689 n'est pas facile à trouver sur le site Internet de la Ville et qu'il faudrait un meilleur référencement.

Suite à une proposition de M. Drouin qui déplore le refus de la Ville de communiquer l'avis de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec concernant Le Phare, M. Pelletier préparera une résolution pour demander que les avis de la Commission soit communiqués aux personnes qui en font la demande.

- **Déneigement**

Plusieurs membres du CQ ont participé à la présentation de la Ville concernant le déneigement et sont satisfaits des renseignements et explications fournis. M. Ouellet résume cette présentation.

Avenue Fournier : Des citoyens déplorent que le trottoir de la rue Fournier ne soit pas déneigé. Ceux-ci remettront au Conseil d'arrondissement lors de sa prochaine assemblée une lettre demandant que le trottoir soit déneigé ainsi que la résolution 18-10-04 adoptée par le CQSL relative au déneigement du trottoir de l'avenue Fournier. La page Facebook du CQ mentionne de téléphoner le 311 pour signaler un problème lié au déneigement, note M^{me} Aubin-Horth.

Pistes cyclables : elles ne peuvent être déneigées à cause de la glace.

- **Assemblée générale annuelle**

M. Ouellet demande ce qu'on pourrait faire pour l'AGA; une présentation sur les rues conviviales ou encore sur le réaménagement de la route de l'Église? M^{me} Bucica mentionne qu'elle vérifiera si cela sera possible. Un dépliant et un rapport annuel sont aussi à préparer. M^{me} Bucica vérifiera aussi la disponibilité d'un local pour la tenue de l'assemblée. Les administrateurs expriment une préférence d'abord pour la bibliothèque Monique-Corriveau et ensuite pour l'aréna.

- **Table environnement**

La Table environnement des conseils de quartier a demandé à chacun des conseils d'identifier deux dossiers « de fond » et un « enjeux prioritaire/urgent » qui devrait être traité par la Table M. Alexandre et M^{me} Dussault seront les représentants du CQSL. M^{me} Dussault fera la liste des résolutions pertinentes du CQSL. Cette dernière et M. Pelletier feront une proposition de sujets lors de la prochaine assemblée.

5. Questions et commentaires du public

Une citoyenne demande si les membres ont lu le rapport de la Ville concernant sa consultation sur les projets de règlement relatifs au Phare. Elle suggère de le placer sur la page Facebook du CQSL. Les administrateurs mentionnent que le contenu du rapport leur paraît exact et adéquat. Ils accueillent favorablement la proposition de placer le rapport sur la page Facebook du CQSL. M^{me} Aubin-Horth fera le nécessaire.

La même citoyenne informe le CQSL qu'une pétition s'opposant au Phare a été mise en ligne. La pétition aurait recueilli 2300 signatures. Elle demande au CQSL de faire connaître cette pétition et de promouvoir la signature. Les administrateurs font part de réserves et concluent devoir y réfléchir.

Un citoyen remercie le soutien du CQ qui a remplacé le mot rue par avenue Fournier dans la résolution citoyenne. Il rappelle qu'un côté de la rue est sans trottoir.

Une citoyenne se plaint du mauvais déneigement qui va bloquer les liens piétonniers entrant dans le boisé de Rochebelle. M. Drouin répond que la Ville est informée de la situation. Le soufflage peut éviter les aménagements publics pour les protéger, note Mme Dussault.

6. Période d'information des membres du conseil municipal

Aucune discussion n'a été tenue étant donné l'absence d'élus.

7. Fonctionnement

- **Correspondance**

Dépôt d'une lettre de M^{me} Darisse qui n'est plus à l'emploi de la Ville.

- **Secrétariat**

Aucune intervention n'était requise sur ce sujet.

- **Trésorerie**

M. Ouellet informe les membres du conseil de quartier du solde au compte de 569,32 \$ en date du 31 décembre.

RÉSOLUTION 19-01-03

SUR PROPOSITION DE M. Walter Ouellet DUMENT
APPUYÉE PAR M. Pierre Pelletier, IL EST RÉSOLU
unanimement d'émettre un chèque de 80 \$ à Lorraine Guay
pour la rédaction du procès-verbal de la rencontre du 9
janvier 2019.

8. Divers

M^{me} Dussault souhaite que les membres du CQSL puissent avoir des cartes d'affaires à remettre aux citoyens. Elle fera le suivi avec Mme Bucica pour obtenir le fichier et faire l'impression.

9. Levée de l'assemblée

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant complété, sur une proposition de M. Drouin, l'assemblée est levée à 21h 52.

Bernard Drouin

Bernard Drouin, président

Pierre Pelletier

Pierre Pelletier, secrétaire